



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 17 mai 2022

L'an 2022, le 17 mai à 20h, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en Salle du Centenaire, sous la présidence de Monsieur le Maire Walter MARTIN, suite à la convocation du 13 mai 2022.

Présents : M. Walter MARTIN (pouvoir de M. PERRET), Mme Annie SOCHAY, M. François BESSON (pouvoir de Mme SARTORETTI), M. Hervé BUATIER, Mme Fabienne RAVET (pouvoir de Mme CURNILLON), M. Olivier ABRIAL, Mme Annick PERRET, M. Emmanuel PERRIN, Mme Sylvie DEBARD, M. Jean-Louis BALLUTO, Mme Colette MASNADA, M. Xavier MAISONNEUVE, Mme Patricia CUZENARD (pouvoir de Mme PARRATON), M. Ludovic VEYRET (pouvoir de M. MAURICE), M. Stéphane PERRAUD (pouvoir de Mme BOZONNET), Mme Marina ALBANO

Excusés : Mme Véronique PARRATON (pouvoir à Mme CUZENARD), M. Eric PERRET (pouvoir à M. le Maire), Mme Gaëlle CURNILLON (pouvoir à Mme RAVET), M. Vincent MAURICE (pouvoir à M. VEYRET), Mme Aurélie BOZONNET (pouvoir à M. PERRAUD), Mme Morgane SARTORETTI (pouvoir à M. BESSON)

Absent : M. David LAURENT

Secrétaire de séance : M. Stéphane PERRAUD

Le compte-rendu du 19 avril est adopté à l'unanimité.

Château – Réduction des tarifs de location en raison des travaux

La réfection des façades du Château de Salvart a débuté. Des échafaudages resteront installés jusqu'à fin juillet. Les opérations de sablage font entrer beaucoup de poussière préjudiciable pour les locataires. En compensation M. le Maire propose une réduction de 100 € sur certains tarifs de location des week-end compris entre le 1^{er} avril et le 31 juillet 2022. Le Conseil valide à l'unanimité cette disposition exceptionnelle.

Foncier – Acquisition de la propriété Josserand

M. le Maire expose la situation de la propriété Josserand jouxtant l'école face à l'Eglise. Ce tènement permettrait l'élargissement du campus scolaire, la création de nouveaux équipements périscolaires sportifs et culturels, et un éventuel aménagement de la voirie. Par le biais de conventions, l'Etablissement public foncier de l'Ain acquiert le bien pour 160 k€ et le met immédiatement à disposition de la Commune, qui s'engage en retour à le racheter au bout de douze années et à régler des frais annuels correspondant à 1,50% du capital restant dû. Cet outil a déjà été utilisé pour les propriétés Devaux et Girod. Le Conseil approuve les conventions avec l'EPF à l'unanimité.

Urbanisme – Rétrocession des VRD des lotissements Charmeil 1 et 2

Le Conseil accepte la rétrocession des voiries et réseaux des lotissements achevés de Charmeil 1 et 2 selon les conditions habituelles, de conformité des ouvrages et à l'exclusion des espaces verts et bassins de rétention des eaux.

Voirie – Programme 2022

M. BESSON présente le programme de voirie 2022 élaboré conjointement avec la Communauté d'agglomération et son bureau d'ingénierie ABCD. Il se concentre sur les travaux prioritaires que voici :

- allée de la Gare : création d'un deuxième damier en résine gravillonnée (5 k€)
- chemin des Ecolier/rue de l'Industrie : reprise d'une grille (600 €)
- chemin des Oassats : réfection d'un virage (7 k€)
- routes d'Etrez/du Salençon : élargissement du carrefour (3 k€)
- chemin des écoliers : réfection de trottoirs (41 k€)
- chemin des Cordiers : sécurisation de deux virages et bords de chaussée (43 k€)
- chemin de Bret : réfection de la chaussée (8 k€)
- chemin des Ecuets : réfection (11 k€)
- chemin du Château de Crangeat : pose d'enrobé et création d'une grille (22 k€)

Ce plan préserve une marge financière pour anticiper l'inflation. Le droit de tirage total des communes (103 k€ à Attignat) sera reversé en attributions de compensation par le Grand Bourg dès l'année prochaine.

Foncier – Fixation du prix de vente des parcelles AC 36-37-38

M. BUATIER rappelle l'historique de la propriété Girod acquise en 2012. Ce bien de 8 528 m² situé entre la route départementale et la Traverse, en zone urbaine dense est destiné à être aménagé par un projet inspiré des écoquartiers. La commission urbanisme a donné un avis favorable à un projet incluant des logements diversifiés (individuel, intermédiaire, collectif) et des commerces en rez-de-chaussée côté Grande rue. M. BESSON précise que cette offre commerciale complémentaire à celle de l'Agora ne rentrerait pas en concurrence avec elle. M. le Maire sollicite l'autorisation de poursuivre les discussions et de fixer un tarif minimum de vente à 60,98 €/m² tenant compte des frais précédemment engagés dont la démolition du corps de ferme. Le projet, dans une phase plus avancée de conception, sera de nouveau présenté à l'approbation du Conseil. Le Conseil vote ce prix plancher à l'unanimité.

Rapports divers

- La Commune, la DDT, le Grand Bourg et le Département ont discuté de l'évolution du système d'assainissement d'Attignat d'ici 2025. L'enjeu consistera à réduire les nombreuses eaux parasites, les recapter et les diriger vers des bassins de rétention. Une grande station d'épuration pourrait voir le jour et remplacer les trois actuellement en service. Le coût du projet, supporté par le Grand Bourg, approcherait quatre millions d'euros.
- Les détecteurs de CO₂ ont enfin été reçus et installés dans quatre classes pour deux semaines à titre informatif. La réunion faisant bilan annuel du plan mercredi se tiendra le 14 juin.
- Le travail sur l'optimisation des abonnements au téléphone et à internet se poursuit.
- Un conseiller numérique interviendra en commission cadre de vie du 1^{er} juin.
- Le rapport de Stratorial sera présenté en commission des finances.
- Le chantier du Château suit son cours. Un échafaudage est enlevé cette semaine.

- Mme DEBARD remercie tous ceux qui ont distribué le bulletin.
- Mmes SOCHAY et MASNADA ont participé au groupe de travail « développement économique et agriculture » du Grand Bourg qui a évoqué les cantines scolaires et de la possibilité d'organiser une cuisine centrale communautaire qui préparerait jusqu'à 2 000 repas par jour.

Concert de l'Harmonie musicale et opération Pizz' & tartes du Sou le 21 mai

Cirque Doly's le 25 mai au parking du Château

Cocktail du Château le 11 juin avec une animation musicale consacrée à l'Afrique

Journée porte ouverte de l'Ecole publique le 25 juin (à confirmer)

Elections législatives les dimanche 12 et 19 juin 2022 de 8h à 18h

Prochain Conseil le 28 juin

Séance levée à 22h15

Le Secrétaire de séance,
Stéphane PERRAUD

Le Maire,
Walter MARTIN